

L'An deux mille vingt-deux, le quinze du mois de décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 9 décembre 2022.

Etaient présents : MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL (Arrivée à 18h38), LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAUDE, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUDE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUDE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kevin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE (Arrivée à 18h33), PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-REVEY Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT.

Pouvoirs de :

- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE.

Représentation de : M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT par M. MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT.

Excusée : Mme SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale et Mme GADONNA Angélique, Administration Générale.

Secrétaire de Séance : Mme COZIC Bernadette

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	37
Quorum	22
Nombre de votants	41

Délibération n° 150/2022

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST)

Délibération n° 150/2022

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CAMPAGNE DE CAUX AU COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST)

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Création de l'instance constituant la fusion du Comité Technique (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des conditions de Travail (CHSCT) obligatoire pour les collectivités de plus de 50 agents par délibération n°045/2022 du 30 juin 2022 ;

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, le mandat des représentants de la collectivité expire en même temps que leur mandat ou fonction ou à la date du renouvellement total ou partiel de l'organe délibérant de la collectivité. Les mandats sont renouvelables et il peut être procédé, à tout moment pour la suite du mandat à accomplir, au remplacement de leurs représentants.

Les représentants de la collectivité forment, avec le président du comité, qui ne peut être qu'un élu local, le collège des représentants de la collectivité. Le nombre de membres de ce collège ne peut être supérieur au nombre de représentants du personnel au sein du comité. Dans le cas où le nombre de membres du collège des représentants de la collectivité est inférieur à celui des représentants du personnel, le président du CST peut compléter, en tant que besoin, par un ou plusieurs membres de l'organe délibérant ou parmi les agents de la collectivité.

Considérant qu'il convient de désigner 5 membres titulaires et 5 membres suppléants au Comité Social Territorial mutualisé avec le CIAS ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, de nommer :

A l'unanimité

FONCTION	Nom	Prénom	COMMUNE
Président	GIRARD	Serge	GRAINVILLE-YMAUVILLE
Titulaire	BRULIN	Corinne	SAINT-MACLOU-LA-BRIERE
Titulaire	GEULIN	Isabelle	BENARVILLE
Titulaire	JEZEQUEL	David	HOUQUETOT
Titulaire	DURECU	Annie	BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX
Suppléant	NIEPCERON	Hervé	VATTETOT-SOUS-BEAUMONT
Suppléant	DUBOCAGE	Kévin	BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX
Suppléant	VAUCHEL	Benoit	SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX
Suppléant	CARLIERE	Frédéric	GODERVILLE
Suppléant	DROGUET	Jean-Pierre	GRAINVILLE-YMAUVILLE

Serge GIRARD,

Président de la Communauté de
Communes Campagne de Caux

52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE